

BERNET, Charles et Pierre RÉZEAU (1989) : *Dictionnaire du français parlé*, Paris, Seuil, 465 p.

PLASSARD, F. (1989) : *Panorama de la Traduction Assistée par Ordinateur*, Paris, Électricité de France, Direction des études et recherches, 176 p.

DULONG, Gaston (1989) : *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse Canada, XVI + 461 p.

André Clas

Volume 35, Number 2, juin 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002274ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002274ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Clas, A. (1990). Review of [BERNET, Charles et Pierre RÉZEAU (1989) : *Dictionnaire du français parlé*, Paris, Seuil, 465 p. / PLASSARD, F. (1989) : *Panorama de la Traduction Assistée par Ordinateur*, Paris, Électricité de France, Direction des études et recherches, 176 p. / DULONG, Gaston (1989) : *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse Canada, XVI + 461 p.] *Meta*, 35(2), 423–426. <https://doi.org/10.7202/002274ar>

■ Bernet, Charles et Pierre Rézeau (1989) : *Dictionnaire du français parlé*, Paris, Seuil, 465 p.

Voilà un nouveau dictionnaire ; un relevé, avec de nombreuses attestations, de «phraséologismes», c'est-à-dire de ces expressions et locutions, qui s'utilisent tous les jours, mais qui ne sont pas systématiquement attestées par les lexicographes parce qu'il s'agit surtout d'usages du français parlé dans une frange à la limite de la langue populaire ou argotique et plongeant parfois dans le vulgaire. Ce sont pourtant d'authentiques «parlures» françaises dont la non-utilisation ou la mauvaise utilisation classe infailliblement un locuteur comme non-habitué des «cafés du Commerce», des joueurs du tiercé et de belote, comme ringard coupé de la réalité du «français en baskets» ou encore comme étranger.

Les auteurs ont dépouillé plus de 500 titres de sources du français parlé contemporain (romans policiers, journaux, périodiques, romans populaires, pièces de théâtre, films...) pour établir leur répertoire d'environ 4000 phraséologismes ou noms complexes (un index [54 pages] détaillé permet de retrouver facilement les expressions répertoriées par mots sémantiquement forts), qui appartiennent à la langue, car ils sont des «faits de langue confirmés» et non des traits de discours.

Les locutions relevées sont des groupes de mots à fonction adjectivale (en béton, d'enfer...), à fonction adverbiale (perdu pour perdu, sans dec...), à fonction verbale (lâcher les baskets, scier à la base...) ou encore des phrases plus ou moins complètes ponctuant les discours (comme je te le dis ; t'occupe ! ; ma bonne dame ; et toc ; un jour avec, un jour sans).

On retrouve dans ce dictionnaire les manières de dire et les «manières de s'exprimer», les tours du français branché (complément d'objet direct + (moi) j'aime ; être branché + nom). Bien entendu, les auteurs même s'ils citent la phrase de Pierre Desproges (*Manuel du savoir vivre à l'usage des rustres et des malpolis*, 1981 : 103) : «Pour un intellectuel, une langue vulgaire, c'est une langue que tout le monde comprend», marquent par des symboles les locutions qui peuvent enfreindre un tabou ou être perçues comme des injures.

Les entrées du dictionnaire sont des vocables sous lesquels les locutions ont été regroupées par ordre alphabétique, s'il y a lieu. Elles sont suivies d'une définition ou d'un commentaire et d'un ou plusieurs exemples d'auteurs, et même, parfois, d'un renvoi à un titre de film, de roman ou à un slogan publicitaire. Le tout montrant, et c'est le but des auteurs, la vitalité de la locution.

Signalons à titre de curiosité, que si le Français *pique des clous, dort comme un bienheureux*, a les *maines pleines de doigts* et *marche à côté de ses pompes*, le Québécois, lui, *cogne des clous*, a les *maines pleines de pouces* et *marche à côté de ses claques* !

«Le monde des expressions familières» pour reprendre le sous-titre du *Dictionnaire du français parlé*, est un livre agréable à consulter, les explications et les citations sont abondantes et utiles. L'ensemble est bien documenté et sans vouloir «en faire un wagon» ou «pousser mémé dans les orties», «y a pas à tortiller», c'est un ouvrage utile, «pas

déqueu» et qui rendra d'utiles services au traducteur, au rédacteur et à l'enseignant du français.

ANDRÉ CLAS

■ Plassard, F. (1989): *Panorama de la Traduction Assistée par Ordinateur*, Paris, Électricité de France, Direction des études et recherches, 176 p.

Après quelques brefs jalons historiques et des précisions terminologiques, l'auteur situe le contexte dans lequel est apparue la TAO. On connaît l'immense intérêt qu'a fait naître la traduction automatique tout aussi bien que l'énorme déception qui a suivi son échec. Les recherches dans le domaine de la traduction se sont réorientées vers des buts plus modestes et l'on assiste à la naissance de ce qu'on appelle la traduction assistée par ordinateur (TAO). Le nouveau départ s'appuie sur certains principes tirés de la traductologie, notamment d'accorder au sens lié au texte un rôle primordial. On essaie donc de développer les travaux sur la typologie des textes et on retrouve ainsi un des pôles de recherche qui relèvent de ce qu'on appelle l'intelligence artificielle. Les capacités de stockage, la rapidité prodigieuse et la «fidélité mémorielle» de l'ordinateur en font, bien entendu, l'outil essentiel pour faire face à la fois au volume de la traduction et à la simulation de l'opération traduisante telle qu'elle existe dans la traduction humaine. Mais pour cela il faut suivre les étapes telles que formulées par Guy Bourquin et rappelées dans la brochure (p. 11): «On ne peut utilement informatiser que ce qui a été préalablement automatisé. On ne peut utilement automatiser que ce qui a été préalablement formalisé. On ne peut utilement formaliser que ce qui a été déjà théorisé!»

Face au volume de traduction, qui est énorme et que l'on situe à environ 150 millions de pages (la CE emploie 2000 traducteurs pour traduire un million et demi de pages par an), et au coût toujours croissant, la recherche de développements ou la création de systèmes de TAO et de TA (1988: lancement de *METAL* = Machine Evaluation and Translation of Natural Language) sont un investissement valable et dont on ne peut se passer.

La brochure présente ensuite les divers systèmes commercialisés sur le marché français sous forme de fiche signalétique. On trouve ainsi les systèmes ALPS, Weidner (WCC), Ariane, Systran, Titres. Un tableau comparatif, qui utilise la norme humaine de 250 mots à l'heure, clôt le chapitre.

Une autre section donne les systèmes de traduction automatique «d'un continent à l'autre». On trouve ainsi des fiches sur SPANAM-ENGSPAN, SMART, LOGOS, MATAI, TAUM-METEO-TAUM-AVIATION, SUSY, DLT, EUROTRA, ANRAP, SILOD. Pour le Japon, on note LUTE, PIVOT, MV, MV II, ATLAS I, ATLAS II, HICATS, TITRAN, sans oublier SYSTRAN-Japon, WCC, NARA, AS-TRANSAC, PENSEE, MELTRAN, OALOWB, SWP 7800, CONTRAST et les recherches de l'*Electronic Dictionary Research Institute*, qui porte sur la création d'un énorme dictionnaire électronique. Bien entendu, comme le note l'auteur dans sa conclusion, «la traduction automatisée s'inscrit dans un contexte industriel et commercial, qui vise à traiter de gros volumes de textes en réduisant le temps de traduction. À la question: «l'ordinateur est-il ou sera-t-il à même de remplacer efficacement le traducteur humain?», l'auteur fait remarquer que «l'activité déployée à travers le monde dans ce domaine est déjà une réponse en soi». À cela s'ajoutent que «quantité de projets de recherche intègrent (...) les nouveaux outils de l'intelligence artificielle» et que «les objectifs trop ambitieux d'université ont été révisés».

L'ouvrage est complété par des renseignements bibliographiques et par sept annexes (une quarantaine de pages sur papier couleur), qui émanent de diverses sociétés décrivant leur système de traduction automatique.

Le «rapport» est bien, comme l'indique le titre, *Un panorama de la TAO*. Il couvre la majeure partie des systèmes et n'a d'autre ambition que de donner un aperçu succinct permettant d'aller plus loin.

ANDRÉ CLAS

■ Dulong, Gaston (1989) : *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse Canada, XVI + 461p.

L'auteur, Gaston Dulong, est aussi le compilateur du *Parler populaire du Québec et de ses régions voisines* ou *Atlas linguistique de l'Est du Canada*, publié en 1980. On comprendra donc que ces travaux d'enquête aient très largement inspiré le présent dictionnaire, ou, comme le dit l'auteur lui-même, «le choix des mots retenus est strictement personnel» (p. IV). On sait que l'auteur était un fumeur de pipe et le répertoire des quelque 8 000 articles de ce dictionnaire donnera donc les mots désignant le «tabac à pipe de mauvaise qualité» : *chenolle, gordoune, papois, vérole, vérine*.

La nomenclature relève très largement du vocabulaire rural traditionnel — en voie d'extinction —, en plus de termes qui se rapportent à la faune, à la flore et à quelques désignations socioculturelles particulières (institutions politiques, administratives, religieuses, etc.). L'ouvrage est parsemé de quelques gentils et de «mots du blason populaire» (appellations ironiques). On peut se demander d'ailleurs d'où vient ce goût intempestif pour ces noms d'habitants et de certains dérivés (*abitianité, montérégianité*, par exemple). L'auteur relève en plus les mots normalisés ou recommandés par l'OLF.

De descriptif, au point de départ, l'ouvrage devient normatif et correctif. On fustige tous les mots d'origine anglaise, en plus des anglicismes trop visibles. Ainsi sont proscrits les *chums*, les *chutes à déchets* (vide-ordures), les *bulldozers*, les *bécosses* (toilettes extérieures), les *blancs de chèque* (que l'auteur confond avec *chèque en blanc*), sans oublier le *cipaille* et le *cipate*. Le seul critère qui semble être la cause de la condamnation est l'origine. Est-ce suffisant pour ostraciser des «parlures» dans tous les cas ? On connaît depuis longtemps l'échec de la recommandation à propos de *bulldozer*. La formation de *bécosses* est-elle, à cause du référent, moins acceptable que celle de *paquebot* ou de *redingote* ou de *blackboulder* du français hexagonal, par exemple ? *Drave* a sans doute des «lettres de noblesse» et ne peut donc être frappé d'interdit, de même que *brunch* dont le seul fleuron est d'être aussi dans les dictionnaires hexagonaux. *Enfrouaper, enfrouapette* ne sont pas condamnés, pourtant l'origine est la même. Il ne manque plus que *stop* et *arrêt*, ce dernier devrait d'ailleurs être signalé comme canadianisme. De toute façon, il y a dans ce dictionnaire un certain nombre de faux canadianismes de tous genres (*Armée du Salut, bon-à-rien, amourettes, bitte, laize...*), tout comme d'ailleurs un certain nombre de mots dont les marques sont difficiles à interpréter. Ainsi, *arracheur de dents, juif*, par exemple, sont indiqués comme *Vx en fr.* et comme *Vx et péjor. en fr.* respectivement. Est-ce à dire que le terme est normal, courant, non péjoratif au Québec ? Cela nous semble peu vraisemblable. L'expression *menteur comme un arracheur de dents*, qui est citée, appartient au français hexagonal. Le sens indiqué pour *zaper* nous semble curieux et est probablement le même que celui enregistré par les dictionnaires français. *Zip* n'est pas non plus un canadianisme.

On trouve encore dans ce dictionnaire quantité de noms de marques de commerce et de noms déposés. Beaucoup de ces produits se retrouvent d'ailleurs des deux côtés de

l'Atlantique. Il en va ainsi pour *kleenex*, *ketchup*, *walkman* (signalés dans les dictionnaires hexagonaux), pour *kraft*, *kotex*, *wallabee*, *yale*, et bien d'autres (*velveeta*, *waltham*, *victor*, *noxzéma*...). On ne trouve pourtant pas *kodak* (dans les dictionnaires hexagonaux), qui désignait autrefois au Québec n'importe quel appareil photos.

On se demande quels critères, même personnels, ont permis les choix des mots de la nomenclature. Pourquoi *kisser* et pas *kick* avec toute la série de locutions : *se donner un kick*, *avoir le kick sur*, *pour le kick*, par exemple. À ce propos, le dictionnaire est très «court» en locutions et en cooccurrents. De même les sens donnés sont, dans certains cas, insuffisants (Cf. *jamer*). Même si l'auteur a exclu les «jurons» et les «sacres», certains de ces mots ne servent pas moins de forme superlative et devraient donc faire l'objet d'une entrée, pour cette fonction au moins.

On peut encore regretter que l'auteur n'ait pas jugé bon de donner une transcription phonétique des entrées. Elle aurait pu être utile pour beaucoup de mots.

Bien entendu, l'auteur d'un dictionnaire reste seul juge et maître de ses choix, mais la bonne dialectologie ne conduit pas infailliblement à de la bonne lexicographie. On ne peut faire de la bonne lexicographie qu'avec une bonne théorie linguistique. Le goût personnel et le hasard n'en font pas partie.

ANDRÉ CLAS